



**HAL**  
open science

## Actualité et devenir des chambres départementales des notaires

Corine Namont Dauchez

► **To cite this version:**

Corine Namont Dauchez. Actualité et devenir des chambres départementales des notaires. La semaine juridique. Notariale et immobilière, 2023, n°20, Etude 1092. hal-04239228

**HAL Id: hal-04239228**

**<https://hal.science/hal-04239228v1>**

Submitted on 12 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Actualité et devenir des chambres départementales des notaires

### Avant-propos

**Dossier par Corine Namont-Dauchez** diplômée notaire, maître de conférences en droit privé à l'université Paris Nanterre, membre du CEDCACE (EA 3457), codirectrice du master Droit notarial, codirectrice de la recherche « Notariat et numérique. Le cybernotaire au cœur de la République numérique »

Le présent dossier intitulé « *Actualité et devenir des chambres départementales des notaires* » est le fruit d'échanges avec Guy Durand, président de la Chambre des notaires des Hauts-de-Seine, et Agnès Torrès, secrétaire générale de ladite chambre. À l'occasion d'une discussion sur l'[ordonnance n° 2022-544 du 13 avril 2022](#) qui a réformé la déontologie et la discipline des officiers ministériels, sous l'impulsion de la loi n° 2021-1729 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire, il est apparu évident que cette dernière réforme s'inscrivait dans un mouvement entamé depuis une vingtaine d'années, celui du déclin des chambres départementales corrélatif à une centralisation de leurs compétences d'attribution auprès des instances régionales et nationales.

L'article intitulé « *Réforme de la déontologie et de la discipline : le printemps des chambres des notaires ?* » montre que ce mouvement pourrait conduire les chambres départementales à se regrouper au sein d'interdépartementalités valant conseil régional qui sont actuellement très en vogue. Pour autant, ces regroupements, qui ont la faveur du CSN, ne peuvent avoir lieu sans considération pour les liens de proximité que les chambres entretiennent sur le territoire avec les membres de la profession, les acteurs institutionnels locaux et la population. Ce sont là des dispositifs sur lesquels repose le *soft power* de la profession notariale et qu'il faut préserver au sein de ce que nous avons dénommé des interdépartementalités de proximité.

Ces développements juridiques et politiques sont accompagnés d'un entretien avec Guy Durand, président de la Chambre des notaires des Hauts-de-Seine, afin de les conforter par des observations directement recueillies sur le terrain. L'originalité de cette méthode, « *plaçant en miroir une analyse institutionnelle et une approche empirique* », a déjà été relevée tout en soulignant qu'elle pourrait également éclairer « *le chemin pour de nombreuses administrations publiques qui feraient bien de s'en inspirer pour engager leur processus de transformation de leurs politiques publiques* » (A. Lambert, *Préface*, in M. Bourassin, C. Dauchez, M. Pichard, *Notariat et numérique. Le cybernotaire au cœur de la République numérique* : LexisNexis, 2022).

Elle pourrait tout aussi bien éclairer le chemin des instances de la profession notariale afin d'éviter la critique de la déconnexion du terrain bien souvent adressée aux décideurs politiques. Ainsi, il serait peut-être heureux que le mouvement vers l'interdépartementalité qui se propage actuellement sur le territoire soit accompagné par l'ouverture d'états généraux des chambres départementales afin que l'interdépartementalité, lorsqu'elle est envisagée, soit mise

en débat le plus largement possible et que les expériences des chambres déjà interdépartementalisées soient partagées afin d'alimenter les réflexions de celles qui mettent actuellement l'ouvrage sur le métier.

À ce titre, le point de vue de Laurent Dejoie, vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire, qui a assumé à la fois les fonctions de maire et de président du CSN, établit un parallèle éclairant entre l'intercommunalité et l'interdépartementalité rappelant que l'action politique a besoin de proximité et que « *les structures notariales ne doivent pas l'oublier quand elles s'interrogent sur leur regroupement ou lorsqu'elles le mettent en œuvre* » (V. L. Dejoie, *La coopération intercommunale, un modèle inspirant pour l'interdépartementalité notariale : JCP N 2023, n° 20, 1095, présent dossier*). L'interdépartementalité notariale aurait donc tout intérêt à s'inspirer de l'expérience de l'intercommunalité.

En tout état de cause, l'expérience politique de la distanciation de la représentation et de la désertification du territoire par les services publics de proximité devrait nourrir l'intelligence politique de la profession qui ne peut que s'enrichir des réflexions de tous les acteurs de terrain des départements, notaires investis ou non dans les instances autant que des personnels permanents des chambres, pour construire des interdépartementalités de proximité propres à fédérer les acteurs locaux et à ancrer sur le territoire une représentation remaniée de la profession notariale qui soit un symbole porteur du renouveau des chambres plutôt que de leur déclin.

**Ndlr :** cet avant-propos fait partie d'un dossier consacré à l'actualité et au devenir des chambres départementales des notaires : *JCP N 2023, n° 20, 1092-1095*.

## **Dans ce dossier :**

- Les chambres départementales des notaires face à la centralisation de leurs compétences par Corine Namont-Dauchez et Guy Durand – [1093](#)
- Réforme de la déontologie et de la discipline : le printemps des chambres des notaires ? par Corine Namont-Dauchez – [1094](#)
- La coopération intercommunale, un modèle inspirant pour l'interdépartementalité notariale par Laurent Dejoie – [1095](#)

**Mots clés :** Notaire. - Chambre départementale. - Centralisation. - Interdépartementalité.